

**Résolution du Comité directeur
approuvée par l'Assemblée des Délégué(e)s, le 29 juin 2013, à Fribourg**

**Halte au système répressif de Recep Tayyip Erdogan – Pour la démocratie,
le fédéralisme et la justice sociale en Turquie !**

Au début du mois de juin 2013, le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan a choisi de réprimer avec brutalité une manifestation écologiste pacifique à Istanbul. Le mouvement de protestation s'est alors rapidement étendu à toute la Turquie et pris des proportions considérables. Il faut dire que les raisons de manifester ne manquent pas : un système politique répressif; pas de liberté de presse ni d'opinion; la discrimination de minorités ethniques, religieuses ou culturelles; un déficit démocratique, tout particulièrement en province; le non-respect des droits syndicaux les plus élémentaires ainsi que l'absence de toute redistribution des fruits de la croissance économique à une large majorité de la population. S'y ajoute encore – en marge de la crise syrienne – la question confessionnelle sunnite, une sécurité juridique pour le moins ténue et une armée qui fait figure de véritable état dans l'État.

Reste que – récemment – des signes d'espoir se sont faits jour en Turquie. Grâce à des concessions de part et d'autres, un dialogue prometteur s'est engagé sur la question kurde. Un concile de sages mis sur pied par le gouvernement a analysé les sentiments comme les souhaits de la population turque tandis que les partis et mouvements kurdes se sont déclarés prêts à s'engager dans un processus de dialogue. En parallèle, une réforme constitutionnelle en cours offre une chance de résoudre le conflit en s'affranchissant des derniers lambeaux de l'héritage kémaliste basé sur le précepte d'une unicité de l'identité turque.

L'Assemblée des délégué-e-s du PS Suisse :

1. exprime sa solidarité à l'égard de la lutte pacifique pour la liberté, la démocratie et le respect des droits fondamentaux des citoyen-ne-s et des représentant-e-s des syndicats, indépendamment de leur sexe et de leur origine. Il formule tous ses vœux pour que ce combat soit couronné de succès;
2. condamne avec la plus grande sévérité la répression policière démesurée qui s'est déjà soldée par la mort de plusieurs manifestants;
3. exige que le droit de grève et de manifestation soit respecté en Turquie;
4. insiste pour que la garantie de droits équivalents pour toutes les minorités ethniques, religieuses et culturelles figurent au centre de toute tentative de résolution des conflits et soient également ancrées dans la constitution.
5. invite toutes les formations politiques turques à soutenir de manière constructive le mouvement de protestation et appelle notamment le Parti républicain du peuple (CHP) à dépasser ses racines nationalo-kémalistes comme les vellétés putschistes de l'Ergenekon pour se consacrer à la défense des droits fondamentaux et des minorités, à commencer par celle du peuple kurde;
6. appelle le Conseil fédéral à revoir sa politique à l'égard de la Turquie. Notamment en :
 - a. ne s'engageant pas exclusivement en fonction des intérêts économiques, mais en redoublant d'influence en faveur du respect des droits humains ainsi que d'un processus constitutionnel permettant de garantir les mêmes droits à toutes les composantes du peuple turc ;
 - b. utilisant les compétences de nos diplomates pour promouvoir et accompagner le processus de paix – notamment les négociations entre Erdogan et le dirigeant des kurdes Öcalan – et soutenir l'évolution de la Turquie vers un état fédéraliste et démocratique ;
 - c. rencontrant les protestataires et en écoutant leurs arguments, en accompagnant les victimes de la répression issues de la société civile sur les plans humanitaire et juridique, en visitant les personnes emprisonnées et en leur proposant des soins médicaux.